

الصفحة الجديدة

مختارات الصحف

NRP Avril 2025 N° 74

LA NOUVELLE

REVUE DE

PRESSE

Édition française

« ALGERIE, Quel Entrepreneuriat ? »

SOCIÉTÉ

Les Algériens divorcent plus et se marient moins :
radioscopie d'une société en pleine mutation

Nassima Oulebsir

DROIT

Un décret exécutif pour renforcer l'écosystème des start-up en Algérie

Yanis Aït-Lamara

Culture/Médias

La préservation de la mémoire nationale
au cœur du devoir journalistique

Histoire/Mémoire

Musée Zabana d'Oran :
Rencontre autour des «Cimetières d'Oran»

Djamel Benachour



Sommaire

N° 74, Avril 2025

Dossier

« ALGERIE, Quel Entrepreneuriat ? »

Entrepreneuriat : l'État réadapte sa stratégie de financement des projets, *Nabil Mansouri*, P.4

Monde de l'entrepreneuriat : Des avancées à pas de géant en Algérie, *Mokrane Aït Ouarabi*, P.5

Le FGAR a accompagné plus de 380 projets en 2024, P.6

L'Université au service de l'économie : Le pari gagnant, *Amokrane H.P.6*

Création des maisons de l'entrepreneuriat au sein des universités : Favoriser l'émergence de l'étudiant-entrepreneur, P.7

Entrepreneuriat féminin, une progression continue, *Said Rabia*, P.8

Autonomisation des femmes : De l'émancipation à l'entrepreneuriat, *Kamelia Hadjib*, P.9

L'Algérie poursuit son Avancée Technologique avec le Lancement de la Plateforme Numérique pour le Financement des Start-up, P.10

Les grandes avancées des startups algériennes, *Rim Boukhari* P.10

La Création d'Entreprise en Algérie : Opportunités et Défis, P.11

Société

Les Algériens divorcent plus et se marient moins : radioscopie d'une société en pleine mutation, *Nassima Oulebsir*, P.12

Droit

LF 2025 : Voici les 4 mesures économiques qui entrent en vigueur dès ce 1er janvier, *Amina Aouadi*, P.13

Un décret exécutif pour renforcer l'écosystème des start-up en Algérie, *Yanis Aït-Lamara*, P.14

Culture/Médias

La préservation de la mémoire nationale au cœur du devoir journalistique, P.15

Histoire/Mémoire

Yennayer 2975 : 3000 ans d'identité amazighe vous observent, *Kacem Madani*, P.16

Musée Zabana d'Oran : Rencontre autour des « Cimetières d'Oran », *Djamel Benachour*. P.17

Bibliographie

La NRP est la nouvelle formule de la « Revue de presse », créée en 1956 par le centre des Glycines d'Alger.

[Attestation du ministère de l'information: A1 23, 7 février 1977]

Revue bimensuelle réalisée en collaboration avec le :

cdesoran@yahoo.fr

CENTRE DE DOCUMENTATION ECONOMIQUE ET SOCIALE

3, rue Kadiri Sid Ahmed, Oran • Tel: +213 41 40 85 83 •

Site web: www.cdesoran.org / Facebook : Cdes Oran

Ont collaboré à ce numéro

Bernard JANICOT, Leila TENNCI, Ghalem DOUAR, Omar AOUAB, Yassine BENOUSSAD

Sid Ahmed ABED, Adnane BELAIDOUNI, Sofiane BELKACEM, Lydia BENATTIA

L'équipe de la NRP exprime ses condoléances à la communauté chrétienne suite au décès du PAPE FRANÇOIS

Algérie, quel entrepreneuriat ?

Éditorial



L'entrepreneuriat est une des disciplines des sciences de gestion les plus connues au 21^{ème} siècle, cette notoriété entre les économistes et non économistes est obtenue du fait de sa grande importance à plusieurs niveaux.

Au niveau économique, l'entrepreneuriat permet de créer des entreprises créatrices de richesse, en plus elle contribue significativement à la réduction du taux de chômage. Au niveau sociétale, l'entrepreneuriat participe efficacement à résoudre un nombre important de problèmes sociétaux comme les problèmes environnementaux à travers les entreprises de recyclage. Cela se traduit par l'émergence de deux types d'entrepreneuriat à savoir, l'entrepreneuriat vert et l'entrepreneuriat social.

Le domaine de la technologie est aussi impacté positivement par l'entrepreneuriat, vu l'existence des grandes entreprises qui font de la recherche-développement dans les technologies comme celles de la Silicon Valley. Ceci grâce à des entreprises issues d'un projet entrepreneurial réussi comme Apple et Google.

La particularité de l'entrepreneuriat est qu'il change l'individu, le faisant passer d'un demandeur d'emploi à un créateur d'emploi via son entreprise. Cela met cette discipline au cœur des intérêts d'Etats qui veulent créer de la richesse et en même temps créer des postes d'emploi. Actuellement en Algérie, l'entrepreneuriat a une place importante au niveau de l'économie du pays.

Dans ce numéro de la revue de presse nous avons essayé de regrouper des articles qui permettent de faire un état des lieux dans le domaine de l'entrepreneuriat en Algérie

Yassine Benoussad

Entrepreneuriat : l'État réadapte sa stratégie de financement des projets

Le secteur de l'entrepreneuriat figure parmi les plus importants jalons sur lesquels l'État compte s'appuyer pour diversifier l'économie nationale et absorber le chômage, notamment dans le milieu des jeunes diplômés. Raison pour laquelle un accompagnement efficace des pouvoirs publics est nécessaire pour sa réussite.

C'est ainsi une nouvelle relance pour le secteur de l'entrepreneuriat en Algérie, qui a été annoncé jeudi par le ministre de l'économie de la connaissance, des startups et des micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid, lors d'une conférence de presse or-

que son organisation soit en conformité avec celle des institutions financières et des banques, dans l'objectif de l'ériger en un dispositif chargé d'étudier le marché, de gérer les portefeuilles et de suivre les projets financés.

Des réformes pour un climat favorable aux micro-entreprises

C'est un nouveau souffle pour le secteur de l'entrepreneuriat qui s'est caractérisé par l'installation du nouveau DG de Nesda, Bilal Achacha, dont la carrière académique et professionnelle a été saluée par le mi-

connaît l'agence visent à créer un climat favorable aux micro-entreprises et à leur conférer davantage de compétitivité sur la scène économique, précisant que la prochaine phase sera celle du «renforcement de l'esprit d'entrepreneuriat auprès des jeunes, suivant une approche économique efficace». Dans ce cadre, Oualid a souligné l'importance de tirer des enseignements des erreurs commises dans le passé, notamment en ce qui concerne la manière de financer les projets et de gérer l'agence, et ce, dans le souci d'investir les fonds publics pour créer de la richesse et fournir des solutions.

Engouement pour le statut de l'auto-entrepreneur

Par ailleurs, Oualid a mis en avant le grand succès que connaît le statut de l'auto-entrepreneur qui permet à son détenteur d'ouvrir droit à plusieurs avantages, notamment s'inscrire au registre du commerce et la possibilité d'ouvrir un compte bancaire, ainsi qu'un régime fiscal préférentiel.

S'exprimait lors d'un panel à l'occasion d'une journée d'étude sur l'inclusion financière organisée par l'association des banques et établissements financiers (Abef), le ministre a précisé que jusqu'à aujourd'hui, 41 764 auto-entrepreneurs se sont inscrits via la plateforme dédiée à l'obtention de ce statut. Le ministre a fait part, dans ce contexte, de son souhait d'atteindre la barre des 500.000 inscrits d'ici la fin de l'année en cours, avec la progression actuelle du rythme des inscriptions. Pour le ministre, ces chiffres témoignent de l'engouement que les gens ont pour le statut de l'auto-entrepreneur en vue de formaliser leurs activités, tout en bénéficiant de nombreux avantages, notamment d'ordre fiscal, notant que le lancement de ce dispositif constituait «l'une des plus importantes démarches prises par les pouvoirs publics depuis de longues années en vue de consacrer l'inclusion financière de cette catégorie».

Nabil Mansouri

L'Algérie
aujourd'hui

27 Avril 2024



ganisée en marge de la cérémonie d'installation du nouveau directeur général de l'agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (National Entrepreneurship Support and Development Agency) «Nesda».

Le ministre a fait savoir que son département ministériel a adapté une nouvelle politique dans l'accompagnement financière des projets inscrits dans le mécanisme d'aide de la Nesda, annonçant que la nouvelle stratégie de l'agence repose sur «l'examen des dossiers d'une manière strictement économique et non administrative». Il a précisé à ce propos que l'objectif de cette nouvelle approche est de «passer d'une culture de quantité à une culture de qualité en investissant dans de véritables entrepreneurs». Il a expliqué que cette nouvelle stratégie sera appliquée à travers l'adoption d'une grille de notation «permettant de financer les projets de manière objective».

Dans cette même lancée, Oualid a également révélé que l'agence sera restructurée de l'intérieur afin

ministre de l'économie de la connaissance, qui a souligné que l'expérience dont jouit le nouveau DG dans le domaine bancaire et financier «lui permettra d'ériger l'agence en outil efficace pour l'économie nationale et une source de financement et d'accompagnement des entrepreneurs».

Nesda, qui est venue remplacer l'agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (Anade), reflète une nouvelle orientation du secteur de l'entrepreneuriat et sa transformation en outil économique par excellence. Plus de 9900 projets ont été réceptionnés l'année dernière par l'agence, a révélé le ministre, soulignant que son département ministériel a décidé de ne pas accepter de nouveaux dossiers par l'agence durant la période écoulée, «afin d'examiner tous les dossiers en attente et de passer à l'adoption de nouveaux mécanismes et conditions de sélection et de financement des projets», a-t-il expliqué.

Pour le ministre, les réformes que

Monde de l'entrepreneuriat : Des avancées à pas de géant en Algérie

Le monde célèbre, depuis hier, la semaine internationale de l'entrepreneuriat. L'Algérie fête cette semaine aussi et à juste titre puisque des pas de géant ont été faits dans ce domaine et plus particulièrement en direction des jeunes. Avec des dispositifs aussi variés que complémentaires, mis en place au cours de ces dernières années sur la base d'une vision prospective du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le monde de l'entrepreneuriat connaît un nouvel élan et une dynamique plus que prometteuse. Pour soutenir le monde de l'entrepreneuriat,

et simplifié offre des aides pour la création de petites entreprises dont des prêts non rémunérés pouvant atteindre dix millions de dinars. Le troisième dispositif est celui de l'Agence Nationale de Gestion du Microcrédit (ANGEM) qui apporte son aide aux entrepreneurs à petite échelle, avec des crédits pour des projets individuels ou collectifs.

2.000 start-up labellisées

L'ANGEM est également dotée d'un Fonds de Garantie Mutuelle des Microcrédits (FGMMC), dont la mis-

000 startups labellisées. L'Agence nationale de promotion et de développement des parcs technologiques (ANPT) a été également entraînée dans cette dynamique en apportant sa contribution dans l'accompagnement des startups technologiques et des porteurs de projets innovants.

20.000 cartes d'auto-entrepreneurs

On peut également citer dans le même cadre l'enrichissement du cadre législatif avec l'institution du statut d'auto-entrepreneur. Quelques



et plus particulièrement celui des jeunes, le gouvernement a mis en place une batterie de mesures, allant de l'appui financier à travers différents mécanismes, à l'accompagnement et la formation en passant par les incitations fiscales et les facilitations administratives. Sur le plan financier, plusieurs dispositifs ont été institués ou améliorés. Le premier, c'est celui de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE, ex-ANSEJ), qui propose des financements pour les jeunes porteurs de projets. Le montant du projet peut aller jusqu'à dix millions de dinars dont 70% du coût global est financé par crédit bancaire. Le deuxième dispositif en vigueur est celui de la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC), destiné aux chômeurs âgés de 30 à 50 ans. Ce dispositif renforcé

sion de garantir les microcrédits accordés par les banques et établissements financiers. Et ce n'est pas tout. La politique d'encouragement de l'entrepreneuriat concerne également le financement et l'accompagnement des startups auxquelles le président de la République accorde un intérêt particulier. La preuve en est qu'il a dédié tout un ministère aux startups et à l'économie de la connaissance pour encourager la naissance de jeunes pousses et stimuler l'innovation et la créativité des jeunes talents. Ainsi, des incitations fiscales et des facilitations administratives ont été instituées pour booster ce secteur prometteur. Ainsi, pas moins de 8 000 startups ont vu le jour. Pour pousser vers l'excellence, un comité national de labellisation a été créé. Et en une courte période d'essai, on a vu l'émergence de plus de 2

mois après son lancement en été 2023, près de 42.000 demandes ont été enregistrés. Aujourd'hui, on compte plus de 20 000 auto-entrepreneurs. C'est dire à quel point ce dispositif a été une grande réussite. L'Etat a également investi dans la formation et l'accompagnement des jeunes talents dès l'entame de leur cursus universitaire. Toutes ces mesures incitatives visent à booster la politique de diversification de l'économie nationale et à créer de nouvelles opportunités d'emploi pour une population jeune et dynamique.

Mokrane Aït Ouarabi

EL MOUDJAHID

18 Novembre 2024

Le FGAR a accompagné plus de 380 projets en 2024

Le Fonds de garantie des crédits aux PME (FGAR) a accompagné 386 entreprises en 2024, en octroyant ses garanties à des projets d'une valeur totale de 58 milliards de dinars (mds DA), a appris l'APS, auprès de cette institution financière.

Selon le dernier bilan du FGAR, 386 entreprises ont bénéficié durant l'année 2024 de crédits bancaires totalisant 39 mds DA, accompagnés de garanties financières s'élevant à 16,3 mds DA. Ces projets devraient permettre la création de 8.307 emplois, selon la même source.

Par région, le FGAR a accompagné 147 projets implantés dans les wilayas du centre du pays, 118 à travers l'est, alors que 78 projets étaient accompagnés dans l'ouest du pays et 43 dans les wilayas du sud. Concernant la répartition des projets bénéficiaires selon la nature de l'activité, le bilan du FGAR fait état de 178 projets accompagnés dans le secteur industriel, 102 projets dans les services, 56 dans le BTPH et 50 dans l'agriculture et la pêche.

Créé en novembre 2002 et opérationnel depuis mars 2004, le FGAR, placé sous la tutelle du ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, a pour mis-

sion de faciliter l'accès des PME aux crédits bancaires. Il permet également aux banques de partager les risques liés au financement de ces entreprises grâce aux garanties financières fournies.

En outre, le FGAR accompagne les PME algériennes dans la structuration financière de projets viables, facilitant ainsi leur lancement et leur développement dans un environnement concurrentiel complexe.



Récemment, le FGAR a obtenu l'approbation de l'autorité de tutelle pour élargir les crédits garantis aux crédits d'exploitation, alors qu'auparavant, cette garantie ne concernait que les crédits d'investissement.

Ainsi, l'article 188 de la loi de finances de 2025 qui modifie et complète les dispositions de l'article 108 de la loi de finances complémentaire de 2009, stipule que la garantie délivrée par le FGAR aux banques et aux établissements financiers pour couvrir les crédits qu'ils accordent aux petites et moyennes entreprises, telle que défini dans le décret exécutif n 17-193 du 11 juin 2017, portant réaménagement des statuts du FGAR, est assimilée à la garantie de l'État.

11 Janvier 2025



L'Université au service de l'économie : Le pari gagnant

En plus de l'enseignement et de la recherche, l'Université algérienne adopte une nouvelle approche dite entrepreneuriale. Celle-ci consiste à transférer des connaissances académiques acquises vers le monde économique et la création d'entreprises.

Mettre l'Université au service du développement et de l'économie nationale n'est plus aujourd'hui une simple vue de l'esprit, une réalité tangible. Pour cela, et conscient des liens étroits existant entre l'Université et le monde économique et qui sont essentiels pour le développement socioéconomique d'un pays, le gouvernement a pris de nombreuses mesures visant à inscrire pleinement et durablement l'Université sur la voie du développement économique à travers la promotion de l'esprit d'innovation et de créativité et la revalorisation des produits de la recherche scientifique. La nouvelle vision vise à faire de l'Université une véritable institution sociale influente dans la société au service du développement économique.

A cet effet, différents mécanismes sont mis en œuvre au sein même des universités et centres de recherche pour préparer les étudiants diplômés et renforcer leur opérationnalité et adaptation au développement industriel et économique, via le portail dédié à encourager et à renforcer l'ouverture de l'Université à l'environnement socioéconomique. Le ministère de l'Enseignement supérieur s'emploie à mettre les produits de la recherche scientifique au profit de l'économie, à la faveur des of-

fres de formation à caractère professionnel et de la valorisation des cursus de formation en ingénierie et sciences appliquées. Il s'agit aussi de la promotion de la relation Université-entreprise, la création de groupes de recherche communs et la promotion de la recherche du développement au sein des institutions économiques nationales...

Projets innovants

Les projets innovants qu'enregistre l'Université aujourd'hui «auront leur place dans l'économie de la connaissance, dans le cadre de la complémentarité entre les ministères de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, et de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises», a déclaré dernièrement le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari. Et pour y parvenir, un travail de sensibilisation se fait de manière continue à l'effet de nourrir les idées des étudiants et les sensibiliser sur leur rôle à court terme en tant qu'entrepreneurs, porteurs de projets de start-up et acteurs de la transition économique que connaît l'Algérie nouvelle. Le ministère de tutelle est plus que jamais déterminé à accompagner ces projets à travers la mise en place de mécanismes permettant d'aider les porteurs de projets à transformer leurs idées en produits industriels commercialisables, conformément aux modèles commercial et de marketing qu'ils exigent.

Amokrane H.

24 Mars 2025



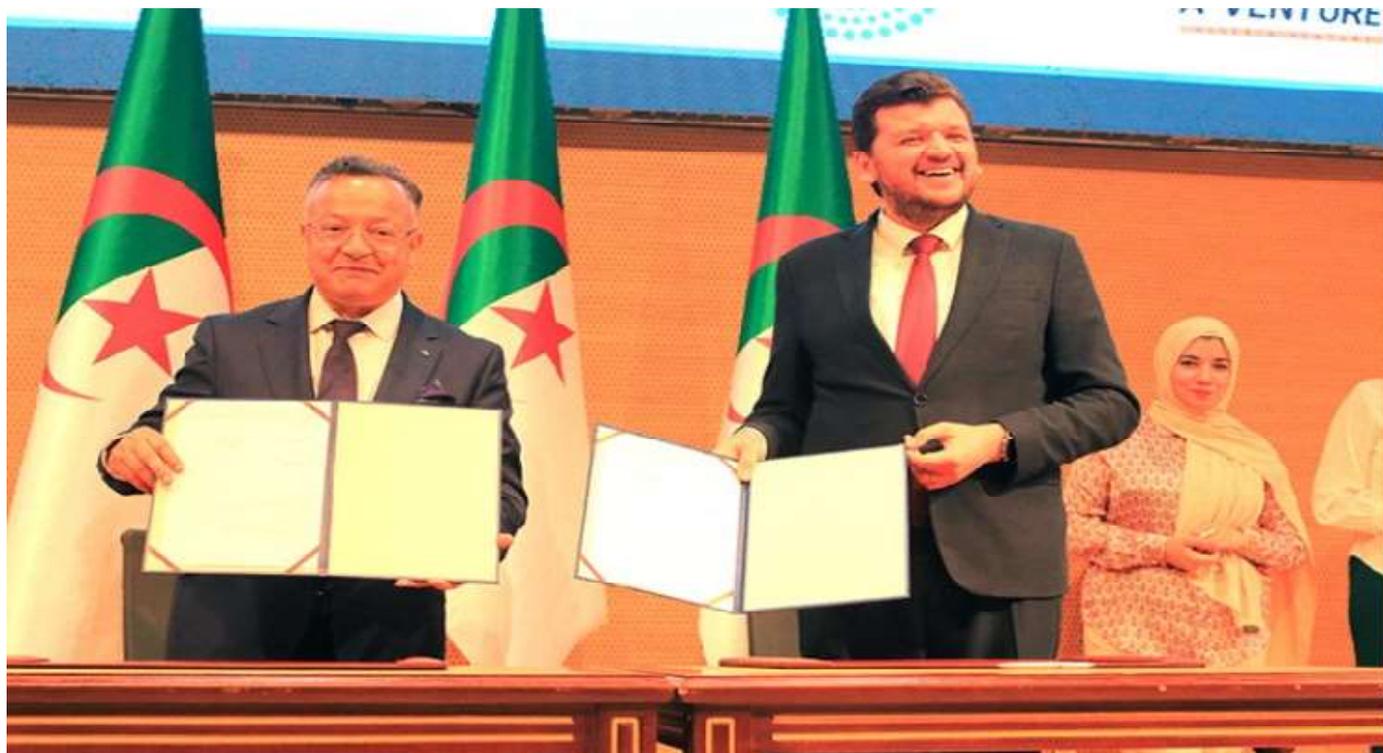
Création des maisons de l'entrepreneuriat au sein des universités : Favoriser l'émergence de l'étudiant-entrepreneur

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a procédé, jeudi dernier à Alger, en compagnie du ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid, au lancement de 84 maisons de l'entrepreneuriat à travers différentes universités du pays.

Lors des travaux de la Conférence nationale sur l'entrepreneuriat en milieu universitaire, organisée en coordination entre le ministère de

gnement du ministère de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises. Outre la formation des étudiants et leur accompagnement, ces maisons ont pour objectif de "soutenir le parcours entrepreneurial en milieu universitaire, à travers la dispense d'une formation complète en management au profit des porteurs de projets, suivant un programme bien défini, accompagnés par des professeurs universitaires et des encadreurs de l'Agence nationale d'appui et de développe-

taire, co-présidée par le ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El Mahdi Oualid, et le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, en présence du ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki. "Cette plateforme, en ligne depuis aujourd'hui (Ndlr : jeudi), comprend un guide qui détaille toutes les procédures administratives liées à l'entrepreneuriat, en plus d'une base de données docu-



l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et le ministère de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, en présence du ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, M. Baddari a indiqué que la création de maisons de l'entrepreneuriat en milieu universitaire "s'accompagnera de la création du statut de l'étudiant-entrepreneur et du diplôme de l'étudiant-entrepreneur en vue de faciliter l'accès des diplômés universitaires au monde du travail et leur permettre de contribuer à la création de richesse". Le passage de l'université, de l'étape de la diffusion du savoir à celle de l'entrepreneuriat repose sur "la conscientisation des étudiants et leur formation en milieu universitaire", des missions qui seront confiées, a-t-il dit, aux nouvelles maisons de l'entrepreneuriat, avec l'accompa-

gnement de l'entrepreneuriat (ANADE)", a-t-il ajouté. Dans le même contexte, il a fait état de "l'inscription de 730 projets en cours d'étude au niveau de la commission nationale de coordination et de suivi de l'innovation et des incubateurs universitaires, ce qui permettra aux porteurs de ces projets de bénéficier d'aides dans le cadre de l'accompagnement".

Lancement d'une plateforme électronique

Une plateforme électronique dédiée à l'entrepreneuriat a été lancée, proposant des guides détaillés, des outils interactifs et des ressources pratiques pour accompagner les jeunes entrepreneurs à lancer leurs projets. Le lancement officiel de ce portail baptisé "Moukawil.dz" a été annoncé lors de la cérémonie d'ouverture de la Conférence nationale sur l'entrepreneuriat en milieu universi-

mentaires nécessaires pour la réalisation des projets", a déclaré à ce sujet M. Oualid. Elle permettra, également, aux jeunes entrepreneurs de "s'informer sur tous les dispositifs de l'État dans le domaine de l'entrepreneuriat, ainsi que sur les moyens de bénéficier de financement et d'accompagnement", a ajouté le ministre. Cette mesure fait partie d'une série de mesures que les deux ministères ont élaborées "afin d'atteindre les objectifs escomptés, en encourageant le plus grand nombre possible d'initiatives émanant d'universitaires dans le domaine de l'entrepreneuriat", a-t-il précisé...

EL MOUDJAHID

14 Juillet 2023

Entrepreneuriat féminin, une progression continue

L'Entrepreneuriat féminin est en progression continue dans la sphère économique. Plus de 71% des projets enregistrés en Algérie sont féminins.

Ce n'est pas un slogan. Les femmes sont de plus en plus impliquées dans la vie économique car le nombre d'entrepreneures ne cesse d'augmenter. Selon des chiffres publiés par l'Office national des statistiques (ONS), le nombre de celles qui sont inscrites au registre du commerce en 2023 a atteint 41%, 52% dans le commerce et 50% dans l'hébergement et la restauration.

Les Algériennes, vecteur du développement et de croissance



Les femmes sont aussi présentes dans le tissu industriel, la microentreprise et les start up. Les Algériennes, considérées comme un important vecteur du développement et de la croissance économiques, intègrent, à la faveur des politiques publiques, le monde de l'entrepreneuriat. En la matière, les perspectives sont de plus en plus encourageantes.

Le Centre national d'études d'information et de documentation sur la famille, la femme et l'enfance (CNEIDFFE), sous la tutelle du ministère de la Solidarité nationale, en collaboration avec le Centre de recherche en économie appliquée pour le développement (CREAD), et l'Université d'Alger 2 «Abou El Kacem Saâd Allah», explore, depuis l'automne dernier, de nouveaux mécanismes permettant de renforcer la contribution de la femme à l'investissement et de définir les nouveaux enjeux, en vue de lui permettre d'accéder au monde de l'entrepreneuriat.

Les différents dispositifs d'aide à l'entrepreneuriat féminin

La nouvelle ministre de la Solidarité, Mme Mouloudji, entend bien mettre en place les outils permettant de renforcer le rôle économique de la femme. Il s'agit, entre autres, de «l'encouragement des femmes au foyer et des femmes rurales à adhérer au processus de production nationale via les différents mécanismes, en bénéficiant des divers services offerts par les organes de

l'État en matière de soutien et d'accompagnement des petites entreprises et de l'entrepreneuriat féminin, conformément aux orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune». Beaucoup d'efforts ont été consentis par l'État en matière d'emploi de la femme et de son autonomisation économique. D'abord à travers une politique d'emploi qui repose sur la parité et l'égalité des chances pour tous et, par la suite, celle des salaires. Aussi bien que les hommes, les femmes bénéficient des mêmes chances d'accès aux programmes et de mécanismes nationaux relatifs au financement des start up et des microentreprises, par le biais, notamment, de l'Agence nationale de l'auto-entrepreneur (ANAE) et les incubateurs universitaires. L'entrepreneuriat leur ouvre aussi les portes à travers l'ANADE, ANGEM et autres mécanismes d'encouragement, de soutien et d'accompagnement à la création d'entreprises.

Plus de 72% sont concentrées sur 3 secteurs d'activité

La présence remarquable de la femme dans tous les domaines sociaux et économiques, à travers les œuvres de recherche, l'entrepreneuriat et la participation à la création de la richesse, a été saluée par le directeur du CREAD, Ahmed Zekane, lors de la dernière conférence consacrée à l'entrepreneuriat féminin. En réalité, les Algériennes sont présentes dans tous les domaines, dans l'agriculture où elles ont développé des entreprises, ou dans l'artisanat où elles ont créé des microentreprises à partir de métiers traditionnels.

Selon une étude publiée en 2024 sur «les déterminants de la décision entrepreneuriale des femmes, cas des secteurs de l'artisanat et des services, «les données de l'ANADE (ex-ANSEJ) et celles de la CNAC montrent que l'entrepreneuriat féminin en Algérie est concentré essentiellement sur quelques secteurs uniquement». En effet, souligne la même source, «sur le total des aides octroyées aux femmes par ces 2 dispositifs, plus de 72% sont concentrées sur 3 secteurs d'activité (services, artisanat et industrie)».

Plus de 71% des projets enregistrés sont féminins

La concentration sectorielle de l'activité féminine est valable aussi pour les projets financés dans le cadre du dispositif ANGEM. Ainsi, selon les statistiques de cet organisme, 63,43% des prêts octroyés reviennent exclusivement aux femmes, dont 39,58% sont dans la petite industrie et 19,78% qui relèvent des services.

D'autres études envisagent une importante progression de l'entrepreneuriat féminin, en raison des encouragements dont il bénéficie et, surtout, de l'évolution socio-économique de la femme due, essentiellement, à l'accès à la scolarité et la réussite de la gente féminine dans les différents cursus universitaires. Les statistiques annoncées par l'incubateur de l'Université d'Oran 1 illustrent le développement de l'entrepreneuriat féminin. Les projets initiés par les femmes représentent, dans notre pays, plus de 71% des projets enregistrés.

Said Rabia
03 Janvier 2024

Horizons
QUOTIDIEN NATIONAL

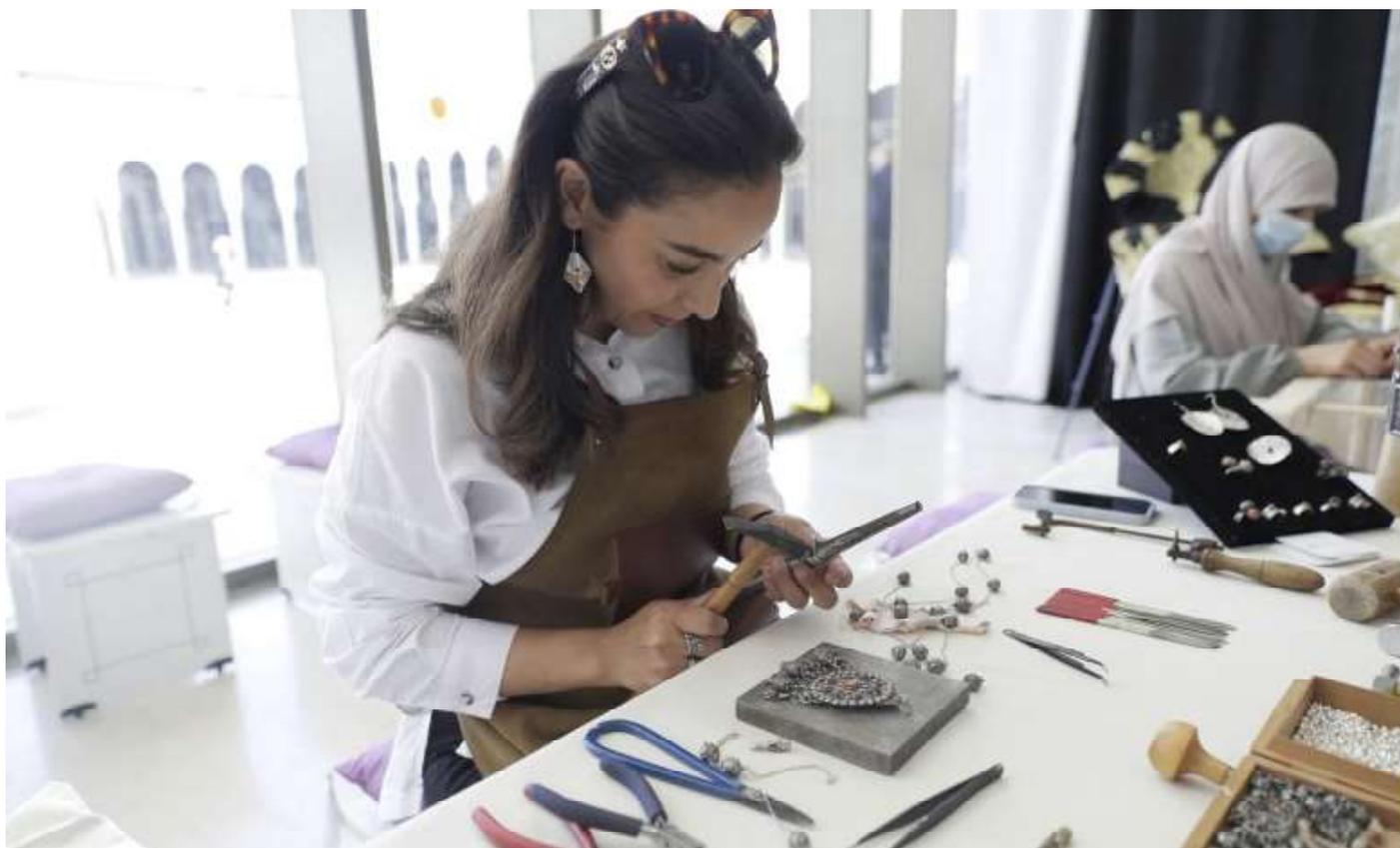
Autonomisation des femmes : De l'émancipation à l'entrepreneuriat

Face aux défis économiques et sociaux, l'Algérie a résolument inscrit, ces dernières années, l'autonomisation des femmes parmi ses priorités stratégiques. Cet engagement traduit une volonté affirmée de renforcer leur rôle dans le tissu économique et social, tout en favorisant leur contribution active au développement national.

À travers des initiatives ambitieuses portées par une volonté politique déterminée, l'Algérie trace une voie singulière où l'égalité des chances

en février 2021, a permis de sensibiliser 98.620 femmes aux mécanismes de soutien, d'accompagnement et de formation, grâce à 24.931 enquêtes sociales réalisées, principalement dans les régions périphériques et reculées du pays, par les cellules de proximité relevant du ministère de la Solidarité nationale. Le nombre de femmes artisanes a ainsi atteint 139.514, tandis que 175.308 femmes au foyer se sont inscrites à des formations professionnelles en 2024. De plus, 9.794 femmes ont pu accéder à des microcrédits, via l'ANGEM, leur ouvrant la voie à la création et à l'ex-

ainsi au développement durable du pays. En 2024, la signature d'une convention stratégique entre le ministre de la Solidarité nationale et celui de l'Économie de la connaissance, des Startups et des Micro-entreprises a permis le lancement de programmes de formation dans la gestion et la pérennisation des activités économiques. Ce partenariat inclut des formations techniques, l'accès aux outils numériques et la mise en réseau des entrepreneuses, à travers des coopératives et des salons spécialisés. Cette démarche a permis de



s'allie à l'ambition de bâtir une économie plus dynamique et inclusive. Le soutien à l'entrepreneuriat féminin en Algérie s'est matérialisé par de nombreuses initiatives stratégiques, notamment avec des actions phares menées par l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM) et d'autres mesures de financement et d'accompagnement mises en œuvre par l'État en vue d'assurer l'intégration des femmes dans le monde économique.

Vision ambitieuse et résultats probants

Le programme de développement de l'entrepreneuriat féminin, lancé

en février 2021, a permis de sensibiliser 98.620 femmes aux mécanismes de soutien, d'accompagnement et de formation, grâce à 24.931 enquêtes sociales réalisées, principalement dans les régions périphériques et reculées du pays, par les cellules de proximité relevant du ministère de la Solidarité nationale. Le nombre de femmes artisanes a ainsi atteint 139.514, tandis que 175.308 femmes au foyer se sont inscrites à des formations professionnelles en 2024. De plus, 9.794 femmes ont pu accéder à des microcrédits, via l'ANGEM, leur ouvrant la voie à la création et à l'ex-

pancion de projets innovants dans des secteurs stratégiques, comme l'artisanat, l'agriculture et les services. Particulièrement dans les zones rurales et sahariennes, où l'accès aux opportunités économiques a longtemps été restreint, ces mesures ont entraîné un véritable regain d'activité dans plusieurs secteurs. Ces initiatives ont été renforcées par des formations techniques ciblées et des financements adaptés, permettant ainsi aux femmes non seulement de jouer un rôle incontournable dans la dynamique économique locale, mais aussi d'impacter positivement l'économie nationale. Grâce à ces mesures, les femmes ont pu s'affirmer comme des actrices essentielles dans des secteurs clés, contribuant

lancer des programmes de formation destinés aux femmes entrepreneuses, leur enseignant la gestion de projet, la constitution de dossiers de financement et l'utilisation des outils numériques. Les expositions et salons locaux, organisés dans plusieurs wilayas, ont aussi permis à plus de 20.000 artisanes de valoriser et de commercialiser leurs produits, renforçant ainsi leur autonomie financière...

Kamelia Hadjib

EL MOUDJAHID

04 Janvier 2025

L'Algérie Poursuit son Avancée Technologique avec le Lancement de la Plateforme Numérique pour le Financement des Start-up

L'Algérie, à l'aube d'une ère d'innovation et de développement économique, franchit une nouvelle étape cruciale avec le lancement d'une plateforme numérique dédiée aux conseillers en investissement participatif. Cette initiative, annoncée par le ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid, lors du premier forum annuel de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB), ouvre la voie à un financement accru des porteurs de projets et des start-up.

Un Pas de Géant vers l'Innovation Financière

La plateforme, nommée crowdfunding.dz, a pour objectif de faciliter le financement des start-up en mettant en relation des bailleurs de fonds et des entrepreneurs. Le ministre Oualid a souligné que cette initiative permettrait de diversifier les sources de financement pour les projets innovants, offrant ainsi de nouvelles opportunités aux entrepreneurs algériens...

L'Encadrement du Financement Participatif

L'activité de financement participatif en Algérie sera bientôt encadrée par le règlement de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (règlement 23-01). Ce règlement fixera les conditions d'agrément, d'exercice, et de contrôle des conseillers en investissement participatif (CIP)... Le ministère de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises prévoit également de collaborer avec le secteur privé pour stimuler le financement des start-up...

Le Financement Participatif en Algérie et dans le Monde

Le financement participatif, également connu sous le nom de crowdfunding, est un moyen de collecter des fonds en ligne auprès d'un large groupe d'individus via une plateforme numérique. Ce mécanisme permet de rassembler des investisseurs et des porteurs de projets, créant ainsi une synergie

financière. L'Algérie suit ainsi les traces d'une tendance mondiale en plein essor...

Le Rôle Crucial de la COSOB

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB) joue un rôle central dans l'encadrement et le développement du financement participatif en Algérie. Le directeur du développement et de la surveillance du marché auprès de la COSOB, Kamel Taleb, a souligné que le financement participatif renforçait l'inclusion financière de manière générale et qu'il gagnait du terrain à l'échelle mondiale. Il a également précisé que la valeur maximale des financements destinés aux start-up au niveau des plateformes de financement participatif serait de 20 millions de dinars sur 12 mois

Les Perspectives de l'Investissement Participatif en Algérie

La première séance du forum a mis en avant le cadre juridique de l'investissement participatif en Algérie... La deuxième séance a examiné l'importance du financement participatif pour les start-up et les petites et moyennes entreprises. Enfin, la troisième séance a abordé les avantages des techniques numériques pour l'inclusion financière et leur impact sur l'accès aux services financiers...

Le lancement de la plateforme numérique pour le financement des start-up en Algérie est une étape majeure vers l'encouragement de l'innovation et le développement économique. Cette initiative témoigne de la volonté du gouvernement de soutenir les entrepreneurs et de diversifier les sources de financement. L'Algérie rejoint ainsi le mouvement mondial du financement participatif, offrant de nouvelles opportunités pour les start-up et contribuant à renforcer l'économie du pays.

14 Août 2024



Les grandes avancées des startups algériennes

L'écosystème des startups en Algérie, durant l'année 2024, a été marqué par plusieurs événements majeurs favorisant l'innovation et l'entrepreneuriat, ce qui reflète la vitalité et le dynamisme de ce secteur. L'intérêt accordé par l'État aux startups offre aux jeunes entrepreneurs des opportunités de formation et de visibilité sur la scène nationale et continentale.

Un grand essor pour les startups qui bénéficient d'un intérêt particulier des autorités. En effet, lors de la 32e Foire de la production nationale organisée récemment à Alger, le président de la République a réaffirmé son engagement pour encourager la création de startups, et de renforcer la contribution de ces entreprises dans l'économie nationale. «Je crois en les startups, car elles représentent l'avenir du pays. Nous avons atteint 9 000 startups et je m'engage à atteindre 20 000», a-t-il précisé.

Il a également salué les progrès enregistrés dans le secteur des startups, affirmant qu'il est possible de créer une économie forte, intégrée et fondée sur la connaissance, et ce, grâce aux jeunes.

Des instructions ont été données, dans ce sens, par le Président pour ouvrir la voie aux startups afin de collaborer avec des partenaires internationaux.

Le chef d'État a également invité les sociétés algériennes à «soutenir les startups en finançant leurs projets et recherches, qui étaient auparavant pris en charge par l'État essentiellement».

Des mesures incitatives au profit des startups

Cette année a été marquée aussi par les mesures facilitatrices et les avantages mis en place par l'État afin d'alléger les procédures administratives et financières au profit des startups. Cela à travers la création de l'Agence nationale de l'auto-entrepreneur (ANAE), ainsi que sa plateforme numérique dédiée à l'obtention de la carte de l'auto-entrepreneur.

L'auto-entrepreneur est soumis à la cotisation la plus basse, correspondant à un revenu équivalent au salaire national minimum garanti (SNMG), tout en étant en mesure de cumuler les cotisations, que ce soit avec la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS), ou la Caisse nationale de sécurité sociale des travailleurs salariés (CNAS).

Le titulaire d'un statut d'auto-entrepreneur est également éligible à toutes les formules de financement, notamment la finance islamique.

De plus, le statut permet de domicilier son activité chez soi ou dans un espace de co-working, ainsi qu'un régime fiscal préférentiel, étant soumis au régime d'impôt forfaitaire unique (IFU) avec un taux de 0,5% du chiffre d'affaires (CA), comme prévu dans la loi de finance 2024, à condition de ne pas dépasser 5 millions de dinars du CA durant trois exercices consécutifs...

Rim Boukhari

30 Décembre 2024

LE JEUNE
INDÉPENDANT

La Création d'Entreprise en Algérie : Opportunités et Défis

La création d'entreprise en Algérie connaît un regain d'intérêt, alimenté par une volonté croissante de diversifier l'économie et de réduire la dépendance aux hydrocarbures. De nombreux jeunes entrepreneurs se lancent dans l'aventure, attirés par les opportunités offertes dans divers secteurs tels que les technologies de l'information, l'agriculture, le tourisme et les énergies renouvelables.

La première étape pour créer une entreprise en Algérie consiste à choisir la forme juridique appropriée. Les entrepreneurs peuvent opter pour une entreprise individuelle, une société à responsabilité limitée (SARL) ou une société par actions (SPA), selon l'envergure et les besoins de leur projet. Une fois cette décision prise, il est essentiel de procéder à l'enregistrement de l'entreprise auprès du Centre National du Registre du Commerce



(CNRC). Cette formalité permet d'obtenir un numéro d'identification fiscal et une inscription au registre du commerce, indispensables pour exercer légalement... De plus, des dispositifs de financement, tels que les prêts à taux réduit et les subventions, sont disponibles pour soutenir les nouvelles entreprises... Le réseau de soutien aux entreprises en Algérie est en pleine expansion, avec l'émergence de nombreux incubateurs et accélérateurs de startups...

En conclusion, créer une entreprise en Algérie présente à la fois des opportunités passionnantes et des défis notables... Voici les principales difficultés auxquelles les entrepreneurs doivent faire face :

1. Bureaucratie et Lenteurs Administratives

Les procédures administratives en Algérie peuvent être longues et complexes. Les entrepreneurs doivent obtenir de nombreuses autorisations et remplir diverses formalités administratives, ce qui peut entraîner des retards significatifs dans le lancement de leur activité.

2. Accès au Financement

L'accès au financement est l'un des obstacles majeurs pour les entrepreneurs algériens. Les institutions financières locales sont souvent réticentes à accorder des

prêts aux nouvelles entreprises en raison des risques perçus. Bien que des dispositifs de soutien existent, tels que les prêts à taux réduit et les subventions, ils ne sont pas toujours suffisants pour couvrir les besoins financiers des startups.

3. Cadre Réglementaire et Fiscal

Le cadre réglementaire en Algérie peut être difficile à naviguer, avec des lois et des règlements souvent sujets à des modifications. Les entrepreneurs doivent rester constamment informés des évolutions législatives pour assurer la conformité de leur entreprise. De plus, la charge fiscale peut être lourde pour les nouvelles entreprises, ajoutant une pression financière supplémentaire.

4. Infrastructure et Logistique

Les infrastructures, bien qu'en amélioration, peuvent encore poser problème, notamment dans les zones rurales. Les défis logistiques, tels que le transport de marchandises et l'accès à des services de qualité, peuvent impacter la compétitivité des entreprises.

5. Compétences et Formation

Le manque de compétences spécialisées et de formation adaptée peut freiner le développement des entreprises. Bien que des programmes de formation existent, ils ne couvrent pas toujours tous les secteurs d'activité ou ne répondent pas entièrement aux besoins des entrepreneurs.

6. Concurrence Informelle

La concurrence du secteur informel représente un défi supplémentaire. Les entreprises opérant en dehors du cadre légal peuvent offrir des produits ou services à des prix inférieurs, en raison de l'absence de charges fiscales et de réglementations strictes, rendant difficile la concurrence pour les entreprises formelles.

7. Instabilité Économique

L'instabilité économique et les fluctuations du marché peuvent également affecter les nouvelles entreprises. Les entrepreneurs doivent être prêts à s'adapter rapidement aux changements économiques pour assurer la viabilité de leur activité.

En dépit de ces défis, de nombreux entrepreneurs en Algérie réussissent à créer des entreprises prospères en s'adaptant aux conditions locales et en tirant parti des ressources disponibles. La clé du succès réside souvent dans la résilience, la capacité à naviguer dans les complexités administratives, et l'exploitation des opportunités de soutien offertes par le gouvernement et les organisations locales.

Les Algériens divorcent plus et se marient moins : radioscopie d'une société en pleine mutation

En Algérie, pendant les trois premières années du mariage, trois couples sur quatre divorcent. Statistiquement, il a été recensé en 2023, selon l'Office national des statistiques (ONS), 91 402 divorces sur 278 664 mariages, soit un taux de 33,5%. Une hausse importante et remarquable depuis 2020. Pourquoi les couples ne durent plus ? Explications d'une spécialiste en sociologie urbaine, Saliha Ouadah.

C'est un flux au quotidien au tribunal de Bir Mourad Raïs, le va-et-vient pour les procédures de divorce est sans interruption. Les conflits dans les couples diffèrent, mais le verdict est le même : le divorce. Toutes les discussions que nous avons eues avec certaines femmes se ressemblent.

Les raisons des ruptures se trouvent essentiellement dans la trahison, les mensonges, les réseaux sociaux, les difficultés financières, le manque de transparence ou parce que les couples se forment trop rapidement. En Algérie, pendant les trois premières années de mariage, trois couples sur quatre divorcent. Statistiquement, l'Office national des statistiques (ONS) a recensé en 2023 91 402 divorces sur 278 664 mariages, soit un taux de 33,5%.

Mais quelle est l'explication scientifique à cette hausse de divorces ? Saliha Ouadah, professeure des universités, chercheuse en démographie et en sociologie urbaine, directrice du laboratoire Lasap à l'École nationale supérieure de statistique et d'économie appliquée (Enssea) et aussi chercheuse associée à l'université de Tours, voit la situation d'un angle sociologique et de sociologie urbaine. Il y a beaucoup de divorces et il va y en avoir encore plus à l'avenir.

D'abord, les femmes en âge de travailler ou en pleine carrière aujourd'hui sont celles qui ont pris les risques pendant la période de terrorisme pour terminer leurs études, et ont fourni de gros efforts et des sacrifices pour arriver à l'université puis se positionner dans le monde du travail.

Une Société qui s'occidentalise

Pas question alors de laisser tomber aujourd'hui leur vie professionnelle. Ces femmes ont contribué à former une « société moderne ». Un acquis pour elles, et c'est à partir de là que l'Algérie est devenue une société moderne. La femme veut travailler, être indépendante, libre et partager toutes les tâches avec l'homme. Mais, en parallèle, elle a gardé toutes les tâches traditionnelles : s'occuper des en-

fants, de la maison, de la belle-famille notamment...

Elle s'est ainsi attribuée un deuxième rôle qui lui a causé une grande pression. Un double rôle assumé pleinement mais sous pression. Par conséquent, elle n'exerce plus son rôle d'épouse. Avec cette forte pression, beaucoup de maladies sont enregistrées. Il a été d'ailleurs constaté que ce sont les femmes stressées ayant des problèmes conjugaux qui ont toutes fini par développer un cancer du sein, première cause de décès chez les femmes.

Le facteur d'hérédité de cancer du sein s'est d'ailleurs déclassé devant le stress, selon les dernières recherches de l'Institut Pierre et Marie Curie. Vient après cette nouvelle génération en âge de mariage aujourd'hui, où l'homme contribue aussi dans toutes les tâches du couple. La femme devient, dans cette nouvelle société, impatiente, indépendante financièrement et n'attend rien de l'homme. Elle exige du mari qu'il soit un vrai partenaire, le cas contraire, elle préférerait une rupture.

Ce qui explique les cas de divorce qui se multiplient. Nous sommes là en pleine transition vers une nouvelle société qui s'installe, où il va y avoir plus de divorces. Nous nous acheminons vers la société occidentale ou occidentalisée, où il serait question d'enregistrer plus de célibataires pour éviter toute pression conjugale, de l'avis de Saliha Ouadah. Des recherches allemandes récentes observent justement que les hommes vivent plus longtemps en étant en couple, alors que les femmes vivent beaucoup plus longtemps qu'eux mais en mauvaise santé. En couple, elles vivent stressées.

Le nouveau rôle du père

Contrairement à la génération actuelle (les plus jeunes), les femmes de la société moderne (plus âgées) étaient préparées par leur maman, de société traditionnelle au rôle traditionnel qu'elles doivent assumer obligatoirement. Les plus jeunes, celles censées être en couple maintenant, sont autrement préparées de manière à ne pas s'encombrer de responsabilités et de tâches inutiles. Une rupture avec les anciens concepts : le rôle traditionnel de la femme ne s'hérite plus !

En plus des mamans qui font tout pour que leurs filles poursuivent leurs études pour une meilleure indépendance et de ne pas avoir besoin d'un mari, le père installe chez sa fille une forte culture de confiance en elle. C'est maintenant qu'on applique le complexe d'Œdipe, explique

Saliha Ouadah. Le papa est très proche de sa fille qui deviendra la femme forte de demain. Il fait d'elle une fille gâtée qui refusera à l'avenir qu'un homme la dénigre et la rabaisse.

La sociologie urbaine a subi des changements très importants, de l'avis de la spécialiste, au point où le père recevra volontiers son gendre pour cohabitation, un choix mal considéré par le passé. Les femmes des sociétés modernes et traditionnelles, lésées de leurs droit auparavant, arrivent maintenant à les avoir grâce à leurs filles !

Et c'est cet homme (père) qui a changé la donne. Il faut aussi savoir qu'en Algérie, contrairement à certains pays, c'est coûteux de se marier, mais pas pour divorcer. Dans le passé, les femmes hésitent de divorcer pour éviter le retour chez les parents et les frères mais aujourd'hui cette indépendance financière et la loi sur le divorce qui lui garantit un foyer, la rupture du contrat conjugal ne pose plus de problème.

La nouvelle loi, portant sur les mesures particulières qui garantissent aux enfants sous la garde et aux femmes divorcées d'obtenir la pension alimentaire ordonnée à leur profit par voie de justice, est publiée au Journal officiel du 7 février dernier. Les femmes divorcées et les enfants de parents divorcés qui n'arrivent pas à faire exécuter un jugement de pension alimentaire peuvent désormais en bénéficier.

Le magistrat et président de la section des affaires familiales statuera par ordonnance, dans un délai ne dépassant pas les 5 jours. Ce texte permet à l'Etat d'intervenir en cas de refus du débiteur de payer cette pension, un des problèmes soulevés par les femmes divorcées, non travailleuses.

Un nouveau texte qui a décidé de mettre le Fonds de la pension alimentaire sous l'autorité du ministère de la Justice pour que les cours se chargent du dossier et de payer. Une démarche qui a rendu ce mécanisme créé en vertu de la loi 15-01, plus rapide, selon les témoignages de certains avocats, même si aucune statistique n'est à ce jour rendue publique

Nassima Oulebsir

El Watan
LE QUOTIDIEN INDÉPENDANT

17 Novembre 2024

LF 2025 : Voici les 4 mesures économiques qui entrent en vigueur dès ce 1er janvier

ALGER, le 1 janvier 2025 – C'est une nouvelle année qui marque un tournant majeur dans le paysage économique algérien. En effet, la loi de finances 2025 impose de nouvelles règles strictes en matière de paiement pour certaines transactions considérées comme importantes.

Finis le temps du cash pour les achats immobiliers, les voitures neuves et les biens de luxe ! Désormais, tous ces

Renforcer la traçabilité des transactions : Chaque opération bancaire étant enregistrée, il sera plus aisé pour les autorités de suivre les flux financiers et de détecter d'éventuelles activités suspectes.

Promouvoir l'inclusion financière et fiscale : En limitant les paiements en espèces, il devient plus difficile de dissimuler des revenus et de frauder le fisc.

le système financier, elle soulève également des questions.

En effet, une partie de la population, notamment dans les zones rurales, pourrait rencontrer des difficultés à s'adapter à ces nouvelles contraintes. De plus, la réussite de cette réforme dépendra en grande partie de la capacité des autorités à mettre en place des dispositifs efficaces de contrôle et de sensibilisation.



échanges devront être réalisés par virement bancaire ou tout autre moyen de paiement électronique.

Cette mesure, inscrite dans une volonté de renforcer la transparence financière et de lutter contre l'économie informelle, a été longuement préparée par les autorités. Elle s'inscrit dans la continuité de précédentes dispositions visant à limiter l'utilisation des espèces pour les transactions de grande ampleur.

Les raisons de cette évolution sont multiples :

Lutter contre la fraude et l'évasion fiscale : Les paiements en espèces, difficiles à tracer, ont longtemps été un terrain propice à des pratiques illégales. En imposant les paiements électroniques, les autorités espèrent réduire significativement ces phénomènes.

Voici la liste des transactions concernées par cette nouvelle réglementation :

1. Immobilier : Tous les achats de biens bâtis ou non bâtis devront être réglés par virement.
2. Automobile : L'achat de voitures neuves, de motos et de vélos motorisés ne pourra plus se faire en espèces.
3. Yachts et bateaux de plaisance : Ces acquisitions devront également être financées par des moyens de paiement électroniques.
4. Contrats d'assurance obligatoires : Les primes d'assurance devront être réglées par virement.

Si cette mesure est saluée par les économistes pour sa capacité à assainir

Toutefois, avec cette nouvelle loi, l'Algérie s'inscrit résolument dans une dynamique de modernisation de son économie. Le paiement sans contact, les applications mobiles et les portefeuilles électroniques devraient se développer de manière accélérée dans les mois à venir.

Si les défis sont nombreux, les enjeux sont considérables : une meilleure gouvernance, une lutte plus efficace contre la corruption et une économie plus dynamique.

Amina Aouadi

Algérie 360°

01 Janvier 2025

Un décret exécutif pour renforcer l'écosystème des start-up en Algérie

Les missions de l'établissement de promotion des start-up en Algérie, connu sous le nom d'Algeria Venture, ont été élargies dans le cadre de la politique des pouvoirs visant à soutenir ce nouvel écosystème et l'intégrer pleinement dans le tissu économique national.

Un décret exécutif fixant les nouvelles missions de cet établissement vient d'être publié dans le dernier Journal officiel, en date du 13 novembre 2024.

Le décret exécutif n°24-367 du 7 no-

l'amélioration de l'image des start-up algériennes à l'échelle internationale». L'établissement est également autorisé «à créer des filiales et à prendre des participations dans des sociétés», ce qui souligne une volonté claire d'élargir son champ d'action et de favoriser un environnement propice à l'innovation, précise le même décret signé par le Premier ministre, Nadir Larbaoui. Une autre nouveauté majeure est l'ajout de l'article 10 bis, qui précise que «les membres du conseil d'administration de l'établissement percevront une indemnité pour compenser leurs dépenses, conformément à la réglementation en vi-

gner la dynamique enclenchée par les pouvoirs publics visant à favoriser l'implantation d'un écosystème de startups capables d'apporter une plus-value à l'économie nationale.

Ce fond a été mis en place grâce à la contribution de six établissements bancaires publics, en collaboration avec le Ministère Délégué chargé de l'Economie de la Connaissance et des Startups, devenu plus tard ministère de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises. Les banques actionnaires dans l'ASF, à part égales, sont le Crédit populaire d'Algérie (CPA), la Banque nationale



vembre 2024, portant création de l'établissement de promotion et de gestion des structures d'appui aux start-up et fixant ses missions, son organisation et son fonctionnement, vient modifier et compléter le décret exécutif n°20-356 du 30 novembre 2020. Il marque une étape significative dans le renforcement de l'écosystème des start-up en Algérie...

Les modifications introduites visent à élargir les missions d'Algeria Venture. Parmi les nouvelles fonctions ajoutées, l'établissement se voit confier la mission «d'élaborer des programmes de coopération internationale pour renforcer l'écosystème des start-up». Cela s'accompagne, selon le texte de loi publié hier sur le Journal officiel n°76, «d'une stratégie nationale d'appui aux incubateurs et de

gueur». Cette mesure vise à attirer et à retenir des talents qualifiés pour diriger les activités de l'établissement.

Les articles relatifs au conseil scientifique et technique ont également été modifiés pour mieux refléter «l'importance de la collaboration entre experts et acteurs du domaine». Ce conseil comprend désormais des chercheurs, des ingénieurs en nouvelles technologies et des représentants de l'écosystème des start-up, ainsi que des spécialistes du financement du capital-risque... Pour rappel, outre cet établissement qu'est Algeria Venture, les pouvoirs publics ont mis en place un organisme de financement des porteurs de projets. Il s'agit de l'«Algerian Startup Fund » (ASF), une société de capital investissement, créée en octobre 2020 pour accompa-

d'Algérie (BNA), la Banque extérieur d'Algérie (BEA), la Caisse nationale d'épargne et de Prévoyance (CNEP-Banque), la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR) et la Banque de développement local (BDL). L'ASF peut financer les startups à hauteur de 5 à 150 millions de dinars, sous forme de prise de participation. Aussi, ce fonds gère des fonds d'investissement des 58 wilayas, à raison d'un (1) milliard de Da par wilaya pour le compte du Trésor public afin de financer les jeunes entrepreneurs et les entreprises à hauteur de 150 millions de Da par entreprise.

Yanis Aït-Lamara

LA VOIE D'ALGÉRIE

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

19 Novembre 2024

La préservation de la mémoire nationale au cœur du devoir journalistique



lédonie, cette page noire de l'histoire du colonisateur français, qui a marqué, au fil du temps, des générations, et reste malheureusement encore inconnue.

Le réalisateur a évoqué d'une manière émouvante cette douloureuse histoire d'Algériens chassés de force de leur terre et morts en silence loin de leur patrie, et de la manière dont cette série documentaire a contribué à restaurer cette part de la mémoire et à rendre hommage aux âmes des exilés qui ont été préservés par la mémoire de nos ancêtres et oubliés par l'histoire.

Après cette introduction, un film documentaire intitulé « Cayenne, ou l'histoire de l'enfer » a été projeté, qui traitait du sujet des exilés algériens en Guyane française. Scénario et réalisation : Said Oulmi, production : ministère des Moudjahidine et des Ayants droit en 2023, production exécutive de Best com.

Dans le cadre des activités de son Club de Presse, et coïncidant avec la célébration du 70ème anniversaire du déclenchement de la guerre de libération nationale, Ooredoo a organisé, ce mercredi 25 décembre 2024, la 80ème session de formation au profit des journalistes, portant sur le thème : « Le rôle de la production cinématographique historique dans la préservation de la mémoire nationale ». Cette session de formation, qui s'est déroulée à Akadimia de Ooredoo, a été animée par M. Said Oulmi, réalisateur et documentariste émérite, reconnu pour sa passion et son engagement à mettre en lumière les chapitres les plus édifiants de l'histoire de l'Algérie, notamment durant la période coloniale.

M. Oulmi a évoqué l'importance du film documentaire dans la narration des événements historiques, la préservation de la mémoire collective et la communiquer aux générations futures, ainsi que la contribution du film documentaire historique à l'édification de l'identité nationale et au renforcement de l'esprit de citoyenneté.

Il a expliqué aux participants les étapes de réalisation d'un film documentaire historique, de l'idée à la diffusion, et les piliers sur lesquels il se construit : à partir de documents écrits, d'archives audiovisuelles, de témoignages en direct, d'interventions de chercheurs et d'historiens et de lieux de mémoire.



Pour éclairer davantage la vision aux journalistes, il a présenté comme modèle la série « témoins de la mémoire » qui traitait la tragédie des exilés algériens en Ca-

Yennayer 2025 : 3000 ans d'identité amazighe vous observent

N'en déplaise à tous ces détracteurs qui s'obstinent à vouloir éradiquer l'identité séculaire de l'Algérie pour nous greffer une bouture orientale contre-nature, le calendrier amazigh affiche un magistral 2025 !

Ces 2025 années symbolisent l'histoire de peuplades méditerranéennes pacifiques et l'empilement d'une période trois fois millénaire pendant laquelle les Amazighs n'ont jamais cherché à coloniser ou empiéter sur quelconque contrée située en dehors de leur berceau d'origine !

Ces 2025 années évoquent la(les) empreinte(s) de tous les envahisseurs qui se sont succédé sur nos terres pour chasser nos ancêtres des plaines fertiles et les forcer à fuir pour se réfugier dans des montagnes peu accueillantes et peu propices à quelconque épanouissement, sinon celui d'une vie paisible éloignée de toutes sortes de barbaries que les hommes, aidés de dieux factices, ont semé sur la planète pour piller les richesses d'autres hom-



mes dont le seul tort est de vouloir cultiver leurs petits jardins de bonheur dans la paix du cœur et la sérénité de l'âme, en compagnie du silence des arbres, du chant des oiseaux, et du rire des enfants, au lieu de fabriquer des armes de destruction. Ces 2025 Yennayers illustrent notre façon d'entrevoir le monde et les hommes. Un regard dénudé de toute tromperie aliénante. Nous n'avons pas eu besoin de recourir à quelconque prophète descendu de la montagne ou sorti d'une grotte pour dévoiler nos vices, nos vertus, nos forces ou nos faiblesses.

Même si comme tous les peuples, aux quatre coins du monde, nous nous en remettons souvent au « créateur du ciel et de la Terre » pour apaiser nos peurs, nos souffrances, et offrir des jours meilleurs à nos lignées, nous n'avons jamais misé le bonheur des nôtres sur quelconque débordement de l'espace vital des autres : «ek'til a'bardass t'eqimed di'lehna !» (Contente toi d'un empan de terre pour t'asseoir en toute tranquillité) énonçaient nos vieux sages, pour nous mettre en garde contre tout appétit vorace ou tout penchant aux fortunes fugaces. Ces trois millénaires représentent le flambeau d'une éducation orale qui se transmet naturellement sans secousses ni emportements. Nos mères et nos grands-mères étaient certes analphabètes, mais elles nous ont transmis des messages de bonne conduite, de respect, de courtoisie, de politesse, d'affabilité et de civisme. Ces ingrédients essentiels à tout équilibre de vie en communauté que bien des pays, dits civilisés, ont du mal à inculquer à tous leurs citoyens, malgré les moyens faramineux dédiés à l'éducation des leurs ! Chez nous, les

Amazighs, la bonne éducation commence à la maison. Elle s'inculque avant tout par la mère et la grand-mère. Et là, je puis vous assurer que le fait de penser à ma propre grand-mère, disparue pourtant il y a plus de 50 ans, me donne des émotions si fortes que j'ai envie d'arrêter ce texte pour consacrer ce temps à sa mémoire. Est-il besoin de faire appel à une série d'énoncés complémentaires pour illustrer le fait que notre société semi-matriarcale est en totale opposition de phase avec un certain message mecquois qui fait tourner la tête des croyants sans raison logique et qui fait de la femme une sous-citoyenne, juste bonne à voiler et cantonner dans les cuisines ?

Quand bien même nous serions arrivés pieds-nus au 20ème siècle – comme le stipulent avec moquerie, certains récalcitrants à notre identité – par la grâce des envahisseurs qui se sont succédé sur nos terres, il faut aussi admettre que si tous ces conquérants venus du nord et de l'est nous avaient laissés tranquilles, nous ne serions pas préoccupés par ces avancées technologiques et ce chaos global que tout le monde prédit pour bientôt et qui met en péril la survie même de l'espèce humaine. Et ce ne sont certainement pas ces grandes mosquées et ces gigantesques minarets que l'on construit à tout va chez nous, pour satisfaire la folie de quelque Nabot-Léon, en mal de grandeur monnayée à coup de milliards de dollars, qui freineront la descente aux enfers !

Et si l'on suit la rhétorique et l'argutie des anti-amazighs déclarés qui consiste à relever le non-sens de nos 2025 ans d'histoire du fait que nous n'ayons rien inventé d'utile à l'humanité, alors les Grecs non-plus n'ont rien apporté à la civilisation ! Du fond de leurs tombes, Aristote et Platon apprécieront !

À ce stade, il est peut-être utile de rappeler le rôle positif que les Iroquois ont apporté à la confection des textes constitutionnels et donc aux bases mêmes de l'édifice démocratique américain. Les premiers dirigeants de la toute nouvelle nation se sont inspirés de la sagesse de ces tribus autochtones d'Amérique pour rédiger la constitution de leur pays : le fameux « We, the people » est un calque reproduit intégralement de la philosophie Iroquoise !

Alors, pourquoi ne pas suivre l'exemple de cette grande nation pour confectionner et parapher une nouvelle constitution algérienne qui stipulerait d'emblée « Nous les peuples d'Algérie » (Mozabites, Chaouis, Kabyles, Touaregs, etc. y souscriraient) tout en évacuant toute référence à quelconque déité, donc à toute religion, ainsi qu'à d'autres fausses constantes de la nation qui nous brouillent bien plus qu'elles ne nous rassemblent ?...

Quand bien même notre ADN démontre que nous ne sommes ni Gaulois, ni Arabes, nous vibrons en phase avec le monde et aspirons à ce que chaque habitant de ce petit caillou perdu dans l'univers intègre la splendeur d'un universalisme flamboyant d'humanité. Nos ancêtres n'ont peut-être rien apporté en termes d'avancées scientifiques et technologiques, nous vibrons, où que nous soyons, aux rythmes de la sagesse et de la non-violence que nous ont transmis nos ancêtres...

Kacem Madani

11 Janvier 2024

LE MATIN
D'ALGERIE

Musée Zabana d'Oran :

Rencontre autour des «Cimetières d'Oran»

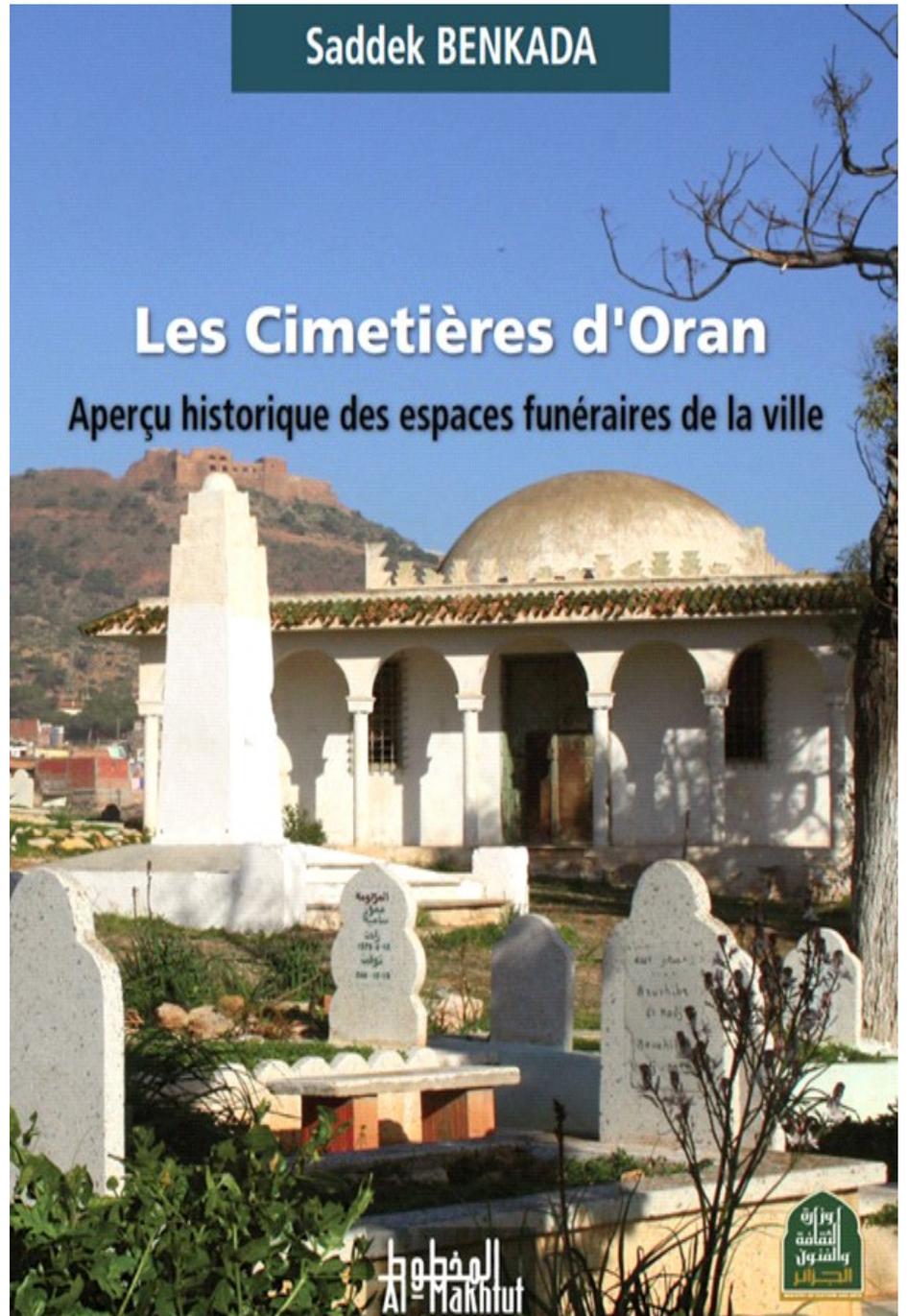
L'ouvrage de l'historien Sadek Benkada intitulé Cimetières d'Oran : aperçu historique des espaces funéraires de la ville, édité chez «El Makhtout», a fait l'objet d'une présentation au musée Zabana la veille de la célébration du Nouvel An amazigh.

La cérémonie de vente-dédicace a été précédée par un débat particulièrement riche et passionnant autour de ces espaces qui, en dehors de leur fonction religieuse et de la charge émotionnelle qu'ils peuvent receler, renseignent également sur certains aspects historiques. L'ouvrage aborde les cimetières dans toute leur diversité. Celle-ci est religieuse en s'intéressant aux lieux d'inhumation des communautés musulmane, chrétienne ou juive, mais peut également concerner des cimetières familiaux, ceux liés à des événements particuliers (cimetières de chouhada par exemple) ou alors à un rite particulier comme c'est le cas pour le rite sunnite ibadite. A titre illustratif, pour ce cas précis, l'historien en répertorie deux à Oran dont un, moins connu, est situé du côté de Ras El Aïn. Certains ont disparu par le fait de l'urbanisation, d'autres sont conservés mais sans possibilité d'extension, etc. La tâche n'a guère été aisée, car il fallait interroger les archives là où elles sont encore conservées, mais aussi compléter avec des témoignages lorsqu'ils sont fiables.

Objet d'étude inédit

L'ouvrage est une amorce d'un objet d'étude relativement inédit, car parmi l'assistance, y compris des étudiants en histoire, beaucoup ont soulevé des questionnements faisant dire à l'auteur qu'il y a encore des aspects à creuser et, pourquoi pas, sortir avec un deuxième ouvrage. Pour le conférencier, c'était aussi une occasion de remettre en cause certaines idées reçues, notamment une «légende» qui circule faisant dire à certains que le terrain relatif à l'emplacement de l'actuel cimetière de Aïn Beïda aurait été offert par El Qaida Hlima (1859-1944).

A ce sujet, Sadek Benkada est catégorique. Le terrain en question a été arraché par le Mouvement national, plus exactement par les élus municipaux



du MTLD qui l'ont demandé suite à la dégradation d'un ancien emplacement, et c'est le maire de l'époque, Henri Fouques-Duparc (le dernier de la période coloniale, de 1948 à 1962), qui a répondu favorablement à cette exigence. D'autres se sont interrogés sur la possibilité ou pas de remonter l'étude à la période d'avant-l'occupation espagnole (début du XVIe siècle). On peut sinon faire remarquer la contribution du musée Zabana où sont exposées certaines stèles funéraires avec des épitaphes et remontant à la période ottomane et sur lesquelles a aussi tra-

vaillé l'historien.

À noter que l'auteur a été chercheur permanent au Crasc pendant de longues années et maire d'Oran entre fin 2007 et fin 2010. Il a, à son actif, plusieurs publications et ouvrages sur plusieurs aspects de l'histoire d'Oran, dont notamment des travaux sur le Mouvement national, mais pas seulement.

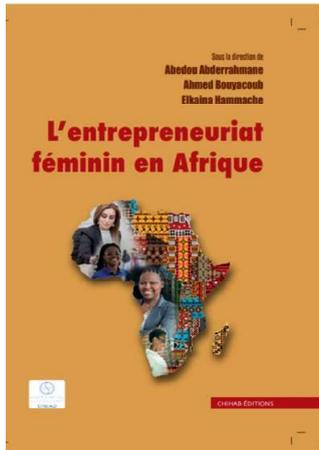
Djamel Benachour

El Watan
LE QUOTIDIEN INDÉPENDANT

14 Janvier 2025

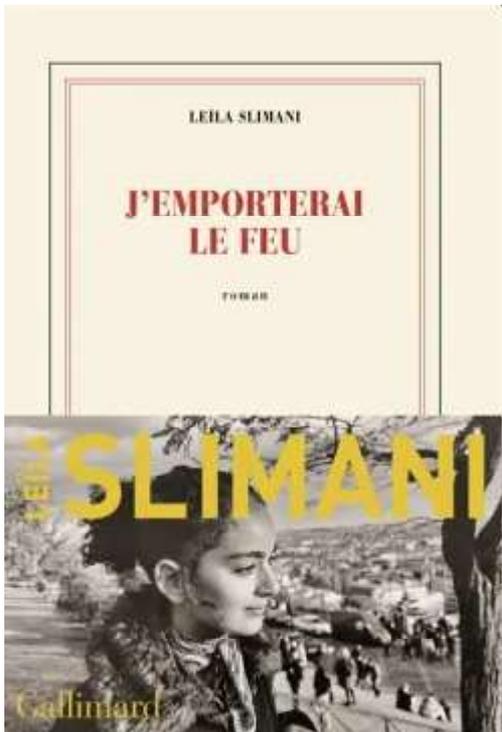
[LIVRE]

L'entrepreneuriat féminin en Afrique
Obstacles et défis
Editions : Chihab ,2023



L'entrepreneuriat des femmes en Afrique, longtemps considéré comme un entrepreneuriat de nécessité, est en mutation.

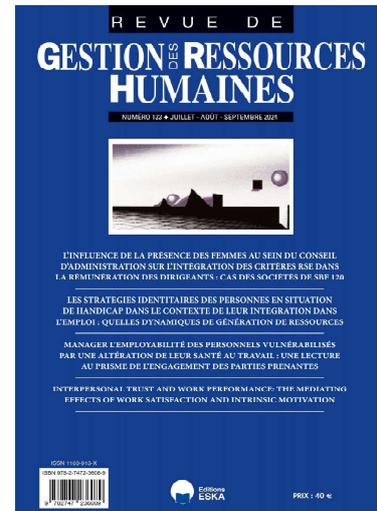
Le pays des autres, tome 3 :
J'emporterai le feu
Leïla Slimani
éditions Gallimard,2025



Leïla Slimani achève ici de façon splendide la trilogie du Pays des autres, fresque familiale emportée par une poésie vigoureuse et un souffle d'une grande puissance

[REVUE]

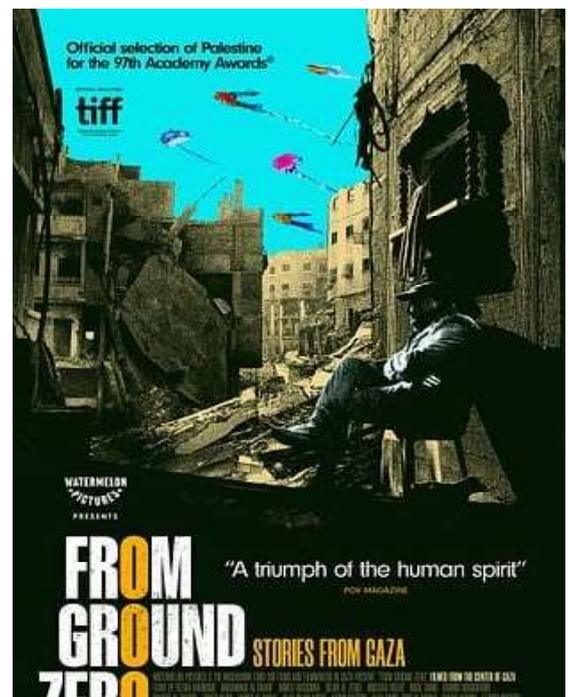
GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
N 133 - MANAGER L'EMPLOYABILITE
DES PERSONNELS VULNERABILISES



La Revue de Gestion des Ressources Humaines (dite RGRH) a pour vocation de publier des articles originaux dans le champ de la gestion des ressources humaines. Ses auteurs - comme son lectorat - sont principalement des enseignants chercheurs,

[FILM]

From Ground Zero
Documentaire
De Wissam Moussa, Nidal Damo,
Ahmed Hassouna



Le projet From Ground Zéro a été lancé par Rashid Masharawi, le réalisateur palestinien originaire de Gaza, durant la guerre lancée après les attaques du 7 octobre 2023. Ce projet a vu le jour en partant du constat que la parole des Gazaouis est difficilement audible